



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

Bruxelles, le 17 septembre 2008

12958/08

CRS CRP 30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

**Objet : 2239ème réunion du COMITE DES REPRESENTANTS PERMANENTS
tenue à Bruxelles, le 29 juillet 2008**

SOMMAIRE

Page

1. Approbation de l'ordre du jour et des points "I" 4

Coreper 2ème partie

I

2. Affaire portée devant le Tribunal de première instance
 - Affaire T-235/08 (Acron OAO et Dorogobuzh OAO contre Conseil de l'Union européenne)
3. Affaire portée devant le Tribunal de première instance
 - Affaire T-234/08 (EuroChem Mineral and Chemical Company OAO contre Conseil de l'Union européenne)
4. Affaires T-246/08 et T-246/08 R devant la Cour de Première Instance- Melli Bank plc contre Conseil de l'Union européenne
5. Comité des Régions
 - Nomination d'un membre (DE)
6. Rapport spécial n° 4/2008 relatif à la mise en oeuvre des quotas laitiers dans les Etats membres ayant adhéré à l'Union européenne le 1er mai 2004
7. Rapport spécial n° 6/2008 relatif à l'aide à la réhabilitation apportée par la Commission européenne après le tsunami et l'ouragan Mitch
8. Politique de l'Union européenne concernant la sécurité du personnel déployé à l'extérieur de l'Union européenne dans le cadre d'une capacité opérationnelle relevant du titre V du traité sur l'Union européenne
9. Élargissement
 - Négociations d'adhésion avec la Croatie
 - = Résultats de criblage concernant le chapitre 13: Pêche
10. Projet de conclusions du Conseil relatives au rapport annuel 2008 sur la politique de développement et la mise en oeuvre de l'aide extérieure de la Communauté européenne en 2007
11. Cohérence des politiques pour le développement (CPD): criblage CPD des agendas prévisionnels du Conseil
12. Préparation de la deuxième conférence ministérielle euro-africaine sur la migration et le développement (Paris, 19-21 octobre 2008)

13. Projet de décision du Comité mixte de l'EEE modifiant l'annexe VI (Sécurité sociale) de l'accord EEE
14. Projet de décision du comité mixte CE/Danemark - îles Féroé modifiant les tableaux I et II de l'annexe au protocole 1 de l'accord entre la Communauté européenne, d'une part, et le gouvernement du Danemark et le gouvernement local des îles Féroé, d'autre part
15. Méthode de travail interne à l'Union européenne en vue d'assurer une pleine efficacité du Conseil Economique Transatlantique
16. Documents visant à préparer la position de l'UE (Common European Papers) en vue de la réunion de la Division AIG (Enquêtes sur les accidents et prévention des accidents) organisée par l'OACI
17. Documents visant à préparer la position de l'UE (Common European Papers) en vue de la conférence sur l'économie des aéroports et des services de navigation aérienne (CEANS) organisée par l'OACI

II

18. Position commune modifiant la position commune 2007/140/PESC concernant l'adoption de mesures restrictives à l'encontre de l'Iran5
19. Suivi de la session du Conseil "Justice et Affaires Intérieures" des 24 et 25 juillet 20085
20. Rapport de la Commission sur la réciprocité
- Programme d'exemption des visas des Etats-Unis d'Amérique6
21. Suivi de la session du Conseil "Affaires générales et relations extérieures" des 22/25 juillet 20086
22. Présentation de l'ordre du jour de la session du Conseil "Affaires générales et relations extérieures" des 15 et 16 septembre 20086
- Divers7

1. Approbation de l'ordre du jour et des points "I"

doc. 12205/08 OJ/CRP2 29

L'ordre du jour provisoire susvisé est approuvé.

Le Comité approuve les points "I" tels que repris au sommaire du présent document et dont les détails se trouvent au(x) document(s) cités sous point 1. ci-dessus.

Coreper 2ème partie

II

- 18. Position commune modifiant la position commune 2007/140/PESC concernant l'adoption de mesures restrictives à l'encontre de l'Iran**
doc. 12283/08 PESC 1002 COMEM 144 CONOP 53 COARM 70

The Committee agreed the draft Common Position amending Common Position 2007/140/CFSP on the adoption of restrictive measures against Iran and decided to use the written procedure for the adoption by the Council.

The Committee also agreed to include the following declaration to its outcome of proceedings :

"Les informations demandées aux deux compagnies visées à l'article 3c paragraphe 3 de la présente position commune seront précisées dans le cadre du règlement de mise en oeuvre, à la lumière de l'objectif de lutte contre la prolifération".

- 19. Suivi de la session du Conseil "Justice et Affaires Intérieures" des 24 et 25 juillet 2008**

- Projet de conclusions du Conseil sur l'accueil de réfugiés irakiens dans les États membres de l'Union Européenne

La Présidence a exprimé son regret quant au déroulement du traitement de cette question au Conseil où il a fallu changer le projet de conclusions le jour même, bien qu'il y avait eu un accord préalable. La Présidence reviendra sur ce sujet en septembre. La question de l'adoption des nouvelles conclusions du Conseil reste ouverte.

- Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 2201/2003 en ce qui concerne la compétence et instituant des règles à la loi applicable en matière matrimoniale (Rome III)
 - État de la procédure

La Présidence constate qu'à ce stade, ni le Comité, ni le Conseil doivent prendre position sur ce dossier vu qu'il incombe aux États membres (au moins 8) de saisir la Commission pour présenter une proposition dans le cadre de la coopération renforcée.

20. Rapport de la Commission sur la réciprocité

- **Programme d'exemption des visas des Etats-Unis d'Amérique**
 - = **état du dossier**

doc. 12213/08 VISA 261 AUS 13 AMLAT 66 ASIE 81 CDN 4
ISR 21 USA 34 COMIX 605

La Commission a présenté le rapport sur la réciprocité et a informé le Comité du déroulement des négociations en cours avec les États Unis.

La Présidence a annoncé qu'elle va soulever cette question cette semaine à l'occasion de la Troïka des Hauts Fonctionnaires Justice et Affaires Intérieures avec les États Unis.

21. Suivi de la session du Conseil "Affaires générales et relations extérieures" des 22/25 juillet 2008

Further to the discussions in the GAERC, the Committee continued its discussions on the Western Balkans.

The Committee took note of the proceedings of the General Affairs and External Relations Council meeting from 22 July 2008 onwards in Geneva regarding the item WTO/Doha Development Agenda. The Presidency indicated that the 2886th session of the Council had been extended and that the discussion was going on in the context of the WTO Ministerial.

The Hungarian and the Lithuanian delegations expressed reservations regarding the last compromise text tabled by WTO Director General. Following the discussion the Presidency invited the Commission to consult the Council before committing itself to any outcome of the negotiations.

22. Présentation de l'ordre du jour de la session du Conseil "Affaires générales et relations extérieures" des 15 et 16 septembre 2008

Le Comité prend acte de la liste des points susceptibles de figurer aux ordres du jour provisoires des sessions du Conseil susvisées.

- **Divers**

= **Judgement of the Turkish Constitutional Court on AKR**

The Committee takes note of an information by the Presidency regarding its intentions to respond as a first step, in a declaration of the Presidency on behalf of the EU to be circulated by COREU, to a possible judgement of the Turkish Constitutional Court on the closure case against AKP. Furthermore Presidency underlines the need of the quick and coordinated response of the EU as a whole and appeals to delegations to show a maximum of convergence and to avoid individual reactions.

=====